



Père Ioan RUSS ce vendredi 27 mars 2020

Depuis le presbytère de La Couarde

Chers Paroissiens de l'Ensemble Pastoral de l'île de Ré,
Chers amis.

Le Temps de Carême est le moment propice pour intensifier notre prière, le partage et le repentir, en dilatant notre cœur au delà des dimensions du monde. Il s'agit d'accepter et de collaborer avec la grâce et la volonté divine à l'exemple de Marie, dont on a fêté la solennité de l'Annonciation il y a deux jours.

Ces quarante jours nous sont donnés pour parcourir l'itinéraire spirituel qui nous prépare à revivre le grand mystère de la mort et de la résurrection de Jésus Christ, notamment en lisant, en écoutant, la Parole de Dieu plus assidûment.

Ce vendredi je vais essayer de vous « parler » de la vie.

Souvent dans l'Ancien Testament quand le Seigneur parle à son peuple à travers la voix de ses Prophètes, Il invite le peuple hébreux à choisir la vie.

Dans la première lecture du jeudi après le mercredi des cendres nous avons pu lire dans le livre du Deutéronome. (Dt. 30, 15-20)

Au début de ce texte du chapitre 30 du livre du Deutéronome que je vous propose de méditer il est écrit :

Moïse disait au peuple : « Vois ! Je mets aujourd'hui devant toi ou bien la vie et le bonheur, ou bien la mort et le malheur. Ce que je te commande aujourd'hui, c'est d'aimer le Seigneur ton Dieu, de marcher dans ses chemins... Alors, tu vivras et te multiplieras ; le Seigneur ton Dieu te bénira. »

Et à la fin de ce passage aux versets 19 et 20 nous pouvons lire :

*« Je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. **Choisis donc la vie**, pour que vous viviez, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix, en vous attachant à lui ; c'est là que se trouve ta vie, une longue vie sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. »*

Ces jours-ci nous vivons une situation tout particulière et unique, où notre vie est menacée par un ennemi invisible et malgré cela certains de nos contemporains continuent à avoir des attitudes irresponsables et mettent la vie d'autrui en danger pour confondre confinement avec un temps de vacances sur notre belle île de Ré.

Nous voyons combien la vie est fragile, c'est pourquoi il faut en prendre le plus grand soin et la protéger à tout prix en commençant par des choses toutes simples comme respecter les consignes qui nous sont données de la part des autorités civiles et ecclésiastiques.

Prendre soin de la vie des personnes, en particulier celles qui traversent des moments difficiles, les malades et ceux qui avec beaucoup de dévouement les soignent est un devoir d'amour et nous les croyants nous ne devons pas le négliger. La vie humaine est un cadeau précieux qui doit être aimé et défendu. Le commandement de «ne pas tuer» exige toujours le respect et la promotion de la vie, du début de celle-ci et jusqu'à sa fin que l'on n'a pas à provoquer ou à précipiter. C'est un commandement valable également en cas de maladie d'autant plus en ces jours de pandémie.

Protéger la vie et la défendre en plus d'être une responsabilité civile, pour nous chrétiens c'est un devoir moral. Si cette situation sanitaire que nous expérimentons en ce temps de Carême, nous la vivons avec sérénité à la lumière de la foi, elle nous aide à mieux comprendre le mystère de la Passion et de la Croix qui donne sens à l'existence humaine tout entière parce que nous savons que au delà de la Croix il y a la Victoire de la Vie et la Lumière de Pâques.

Que la Bienheureuse Vierge Marie, notre guide sur le chemin du Carême, conduise tous les chrétiens, en particulier les personnes malades et les soignants à une connaissance croissante du Christ mort et ressuscité, Lui qui est le but ultime de notre existence.

Que la Vierge Marie, la maman de Jésus et notre maman, la fidèle servante du Fils Divin, intercède pour chacune et chacun de nous.

Prenez soin de vous et des vôtres et que Dieu vous bénisse et vous garde !

En union de prière,

le Père Ioan RUS.